



REPUBLIQUE DU NIGER

-----  
Fraternité – Travail – Progrès  
-----

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

-----  
Secrétariat Permanent du PANGIRE  
-----

---

---

PROJET EAU POUR LA CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS  
LE SOUS BASSIN DE LA MEKROU AU NIGER

« PROJET MEKROU PHASE 2 – NIGER »

## « Projet Mékrou phase 2 – Niger »



### Rapport de la 2<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Pilotage du Projet Mékrou Phase 2 Niger



Ce projet est financé par  
l'Union Européenne



Ce projet est mis en œuvre par le Partenariat  
Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

## Table des matières

Table des matières .....	2
Liste des sigles et abréviations .....	3
1. Introduction.....	4
2. Mise en route de la réunion .....	5
2.1. Ouverture de la réunion.....	5
2.2. Présentation des participants et vérification du quorum .....	6
2.3. Revue et adoption du projet d'ordre du jour de la réunion .....	6
3. Déroulement de la réunion du Comité de Pilotage.....	7
3.1. Revue et adoption du compte rendu de la première réunion du CP .....	7
3.2. Appréciation et adoption de l'état de mise en œuvre des décisions et recommandations de la première réunion du CP .....	7
3.3. Amendement et adoption des rapports techniques et financiers d'activités au titre des années 2020 et 2021 ainsi que le plan de travail et le budget de 2022 du projet.....	8
3.4. Présentation du projet de document de SAGE du sous bassin de la Mékrou et de sa zone d'influence au Niger.....	11
3.5. Présentation des initiatives prioritaires de mise en œuvre pilote du SAGE du sous bassin de la Mékrou et de sa zone d'influence au Niger .....	13
4. Principales décisions et recommandations de la 2 <sup>ème</sup> réunion du CP .....	14
5. Conclusion et clôture de la réunion .....	15
Annexe 1 : Liste des membres du CP ayant pris part à la 2 <sup>ème</sup> réunion .....	16
Annexe 2 : Ordre du jour et Agenda de la 2 <sup>ème</sup> réunion du CP du Projet .....	18

## Liste des sigles et abréviations

<b>AE</b>	Agence de l'Eau
<b>APS</b>	Avant-Projet Sommaire
<b>AUE</b>	Association des Usagers de l'Eau
<b>CAE</b>	Conseil de l'Agence de l'Eau
<b>CLE</b>	Comité Local de Gestion de l'Eau
<b>CNEA</b>	Commission Nationale pour l'Eau et l'Assainissement
<b>CP</b>	Comité de Pilotage
<b>CREA</b>	Commission Régionale pour l'Eau et l'Assainissement
<b>DAO</b>	Dossier d'Appel d'Offres
<b>DUE</b>	Délégation de l'Union Européenne
<b>GIRE</b>	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
<b>GWP-AO</b>	Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (Global Water Partnership en Afrique de l'Ouest)
<b>MHA</b>	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
<b>ONG</b>	Organisation Non-Gouvernementale
<b>PANGIRE</b>	Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
<b>Projet Mékrou Phase 2–Niger</b>	Projet « L'eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger »
<b>SAGE</b>	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
<b>SP/ PANGIRE</b>	Secrétariat Permanent du PANGIRE
<b>TDR</b>	Termes de Référence
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UGP</b>	Unité de Gestion du Projet

## 1. Introduction

Le 13 mai 2022 s'est déroulée, à l'hôtel Galaxy de Dosso, la deuxième réunion du Comité de Pilotage (CP) du Projet « L'eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger » (Projet Mékrou Phase 2–Niger) financé par la Commission Européenne à travers la Délégation de l'Union Européenne (DUE) de Niamey.

Cette 2<sup>ème</sup> réunion du CP intervient après deux ans de mise en œuvre du Projet Mékrou Phase 2-Niger par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), à travers le Secrétariat Permanent du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/PANGIRE) en collaboration avec le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et le Partenariat National de l'Eau du Niger (PNE-Niger).

Le Projet Mékrou Phase 2–Niger contribue à la mise en œuvre du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE, 2017-2030) dans le sous bassin de la Mékrou et sa zone d'influence au Niger. Il vise à "soutenir une croissance économique verte et la réduction de la pauvreté dans la portion nigérienne se trouvant dans le sous-bassin de la rivière Mékrou et sa zone d'influence". A cet effet, le projet a prévu de mettre en place et de soutenir l'animation des organes de GIRE dans le sous bassin de la Mékrou et sa zone d'influence au Niger ainsi que la finalisation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du même espace territorial.

La 2<sup>ème</sup> réunion a été présidée par le Secrétaire Général du MH/A en sa qualité de Président du Comité de Pilotage.

Le présent rapport fait le point du déroulement de la réunion du Comité de Pilotage du Projet. Il s'articule autour des principaux points ci-après :

- la mise en route de la réunion ;
- la présentation des participants et vérification du quorum ;
- la revue et l'adoption du compte rendu de la première réunion du CP ;
- l'appréciation et l'adoption de l'état de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la première réunion du CP ;
- l'étude et l'adoption des documents de la réunion par les membres du CP ;
- la présentation du projet de SAGE du sous bassin de la Mékrou et de sa zone d'influence au Niger ;
- la présentation des initiatives prioritaires de mise en œuvre pilote du SAGE du sous bassin de la Mékrou et de sa zone d'influence au Niger ;
- la cérémonie de clôture de la réunion.

## 2. Mise en route de la réunion

La mise en route de la réunion a été marquée par la cérémonie d'ouverture, la vérification du quorum ainsi que la revue et l'adoption de l'ordre du jour par les membres du CP.

### 2.1. Ouverture de la réunion

La cérémonie d'ouverture officielle de la réunion s'est déroulée sous la présidence du Secrétaire Général du MHA, Mr Maman MOUSSA, en présence du Secrétaire Général Adjoint du Gouvernorat de Dosso, M. Azizou HALILOU, du Chargé de Programme de la DUE de Niamey, M. Marcello ROCCA, du Secrétaire Exécutif du Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO), Mr K. Armand HOUANYE, du Président du Partenariat National de l'eau du Niger (PNE-Niger) Mr Nazoumou YAHAYA et du Secrétaire Permanent du suivi de la mise en œuvre du PANGIRE Mr Issoufou SANDAO (Photo 1). Elle a été marquée par trois allocutions et le discours d'ouverture.



Photo 1 : Présidium à la cérémonie d'ouverture

La première allocution a été celle du Secrétaire Général Adjoint du Gouvernorat de Dosso, Monsieur Azizou HALILOU qui a souhaité la bienvenue à tous les participants. Le Secrétaire Général Adjoint s'est réjoui du choix porté sur la région de Dosso pour abriter la 2<sup>ème</sup> réunion du CP du Projet. Monsieur Azizou HALILOU a conclu son intervention en souhaitant une bonne réunion aux membres du CP.

A la suite du Secrétaire Général Adjoint du Gouvernorat de Dosso, Mr K. Armand HOUANYE a souhaité la bienvenue à tous les membres du CP. Le Secrétaire Exécutif du GWP-AO a précisé que la non tenue de la présente réunion en 2021 était due notamment aux contraintes liées à la gestion de la pandémie de Covid 19 et à l'exacerbation des problèmes sécuritaires dans la zone d'intervention du projet. Aussi, a-t-il remercié l'Union Européenne pour son appui financier qui permet d'opérationnaliser l'approche GIRE dans le sous bassin de la Mékrou au Niger avec les perspectives d'une capitalisation et d'une valorisation des résultats dans d'autres sous-bassins au Niger et dans la sous-région ouest africaine.

La troisième allocution a été prononcée par le Représentant de la DUE de Niamey, M. Marcello ROCCA, Chargé de Programme à la DUE Niamey. Dans son intervention, il a rappelé les raisons qui ont justifié le financement du projet Mékrou Phase 2 Niger tout en mettant l'accent sur les enjeux de gestion des ressources en eau, les changements climatiques, la démographie, la migration, etc. Dans son intervention, il a souligné la nécessité de faire l'état des lieux après deux ans d'exécution de l'Action et de donner des orientations nécessaires pour réussir la mise en œuvre du projet.

Le discours d'ouverture a été prononcé par le Secrétaire Général du MHA, Monsieur Maman Moussa qui dans un premier temps, a souhaité au nom de M. Adamou Mahaman, Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement empêché, la bienvenue à tous les membres du CP. Dans son discours, il a rappelé que depuis janvier 2020, le MHA, en collaboration avec le GWP-AO et le PNE-Niger met en œuvre le Projet Mékrou Phase 2 Niger financé par la Commission Européenne à travers la DUE de Niamey.

Le Secrétaire Général du MHA a mis en avant les résultats importants qui sont déjà à l'actif de la mise en œuvre du Projet Mékrou Phase 2 Niger y compris : i) la mise en place et le renforcement de capacités de 14 Associations des Usagers de l'Eau (AUE) et de 3 Comité Locaux de gestion de l'Eau (CLE) dans les trois (3) communes et le Conseil de l'Agence de l'Eau de la portion nationale du sous bassin de la Mékrou et sa zone d'influence au Niger ; ii) l'élaboration du projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du sous bassin de la Mékrou et sa zone d'influence au Niger qui est un outil important de planification et de travail pour l'Agence de l'Eau du sous bassin ; iii) l'identification des initiatives prioritaires pour une mise en œuvre pilote du SAGE dans la zone d'intervention du projet.

Pour finir, le Secrétaire Général a souhaité un plein succès aux travaux avant de déclarer ouverte la 2<sup>ème</sup> réunion du CP du Projet Mékrou Phase 2- Niger.

## **2.2. Présentation des participants et vérification du quorum**

A la suite de la cérémonie d'ouverture de la réunion, les membres du CP se sont présentés à travers un tour de table. Le Président a fait le point de la présence des membres du Comité de Pilotage. A l'exception du Représentant de la société civile, de Water-Aid, tous les autres membres ont répondu présents à l'invitation du MHA. Le SG du MHA a noté que le quorum est atteint et l'ensemble des membres ont marqué leur accord pour la poursuite des travaux de la 2<sup>ème</sup> réunion du CP du projet.

La liste des membres du Comité de Pilotage est à l'Annexe 1 du présent rapport.

## **2.3. Revue et adoption du projet d'ordre du jour de la réunion**

Sur instruction du Président, le Chargé de Projet de Mékrou Phase 2- Niger, M. Sani ABDYOU Adamou a procédé à la lecture du projet d'ordre du jour de la 2<sup>ème</sup> réunion du Comité de Pilotage du projet Mékrou Phase 2 Niger.

A la suite de cette lecture, le Représentant de la DUE du Niger a proposé de compléter l'ordre du jour avec : (i) les principales conclusions issues des ateliers tenus dans le cadre de la mise en œuvre du projet du 10 au 12 mai 2022 à Dosso ; (ii) un bref aperçu du SAGE du sous bassin de la Mékrou ainsi que (iii) les initiatives pilotes prioritaires de mise en œuvre du SAGE.

Approuvant la prise en compte de ce point, le Comité de Pilotage a adopté l'ordre du jour et l'agenda de sa 2<sup>ème</sup> réunion.

### 3. Déroulement de la réunion du Comité de Pilotage

#### 3.1. Revue et adoption du compte rendu de la première réunion du CP

Le Chargé de Projet Mékrou Phase 2 Niger a présenté aux membres du Comité de Pilotage le projet de compte rendu de la première réunion du Comité de Pilotage de septembre 2020.

Le Président et les membres du Comité de Pilotage ont demandé à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) de compléter le compte rendu avec les décisions prises lors de la réunion notamment en ce qui concerne l'adoption des documents soumis à l'appréciation des membres du CP. Ils ont également demandé de développer les temps forts de la réunion dans le compte rendu.

Le Président et les membres du Comité de Pilotage ont ajouté une sixième recommandation demandant à l'UGP de prendre les dispositions nécessaires pour tenir deux ateliers régionaux de lancement du projet à Dosso et Tillabéry pour faire face aux difficultés ayant conduit à la non- tenue de l'atelier national de lancement du projet.

Sous réserve de la prise en compte des améliorations apportées, les membres du CP (Photo 2) ont adopté à l'unanimité le compte rendu de la 1<sup>ère</sup> réunion du Comité de Pilotage du Projet Mékrou Phase 2- Niger.



Photo 2 : les membres en session au cours de la 2<sup>ème</sup> réunion du Comité de Pilotage du Projet

#### 3.2. Appréciation et adoption de l'état de mise en œuvre des décisions et recommandations de la première réunion du CP

Le Chargé de Projet de Mékrou Phase 2- Niger a présenté, aux membres du Comité de Pilotage, l'état de mise en œuvre des décisions et recommandations issues de la première réunion du CP.

Le Chargé de Projet a mentionné que sur un total de six (06) recommandations formulées, quatre ont été entièrement mises en œuvre et deux sont en cours de mise en œuvre. Il s'agit des recommandations portant sur :

- la priorisation des actions concrètes sur le terrain pour répondre aux besoins réels des populations. Pour ce faire, les actions concrètes de terrain sont identifiées selon une démarche participative et inclusive. Ces actions ont été identifiées par les Consultants en charge de la mission de finalisation du SAGE et validées par les parties prenantes lors des ateliers régionaux de Dosso et Tillabéry d'octobre 2021. Un montant de 279 000 Euros soit 27,90% du Budget Total de l'Action est dédié auxdites actions qui entreront dans leur phase active d'exécution suite à la présente réunion du CP. Toutefois, la mise en œuvre des activités risque d'être impactée négativement par la situation sécuritaire qui prévaut dans la Commune de Tamou ;
- la mobilisation de fonds complémentaires pour le financement des activités hydrogéologiques faiblement prises en compte par le budget de l'Action. Le Secrétariat Permanent du PANGIRE et l'UGP développent des synergies avec d'autres partenaires pour assurer le financement desdites activités dans le sous bassin de la Mékrou et dans tout le Niger. Ainsi, avec le soutien financier de la Coopération néerlandaise, le SP PANGIRE appuie le processus de préparation du Programme de Développement Durable de la Vallée du Niger et la Planification des ressources Naturelles du bassin du Niger intégrant le sous bassin de la Mékrou au Niger ;
- l'organisation des ateliers régionaux de lancement du projet à Dosso et à Tillabéry en novembre 2021 ;
- le développement de synergies dans le cadre de l'Action avec les autres initiatives en cours et projetées pour être mises en œuvre dans le sous-bassin de la Mékrou.

Les recommandations non mises en œuvre concernent :

- la non-organisation de la 2<sup>ème</sup> réunion du Comité de Pilotage en mars 2021 à cause des mesures de restriction mises en place par le Gouvernement du Niger et des Etats de la région pour gérer la pandémie de Covid en 2021 et du processus d'installation des nouvelles autorités suite à la tenue des élections locales et présidentielle au cours de la même année.

Les membres du CP ont apporté quelques observations à la suite de la présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations. En effet, pour la recommandation 4, ils ont insisté sur la poursuite du développement des synergies avec les initiatives en cours et projetées d'intérêt pour la zone du projet avec entre autres les partenaires qui interviennent dans la zone du projet. Ils ont demandé de préciser les démarches faites pour rechercher les financements complémentaires.

Au terme des échanges, les deux recommandations non mises en œuvre ont été reformulées et reconduites.

Ainsi, sous réserve de la prise en compte des observations et améliorations relevées ci-dessus, les membres du CP ont adopté à l'unanimité l'état de mise en œuvre des décisions et recommandations de la 1<sup>ère</sup> réunion du Comité de Pilotage du Projet Mékrou Phase 2 -Niger.

### ***3.3. Amendement et adoption des rapports techniques et financiers d'activités au titre des années 2020 et 2021 ainsi que le plan de travail et le budget de 2022 du projet***

Le Responsable en charge du Suivi-Evaluation au SP/PANGIRE, M. Hachirou Rabiou a présenté le rapport d'exécution technique du projet au titre de 2020 et de 2021.

De sa présentation, on peut retenir qu'au titre des années 2020 et 2021, les trois partenaires de mise en œuvre ont pu exécuter les activités ci-après :

- l'élaboration et la validation des rapports d'études sur l'état des lieux de la gestion des ressources en eau dans la portion nigérienne du bassin de la Mékrou ;
- l'élaboration de la version provisoire du SAGE de la portion nationale du sous bassin transfrontalier de la rivière Mékrou au Niger, en cohérence avec les orientations du SDAGE de l'ensemble du sous bassin transfrontalier, et de ses documents de mise en œuvre ;
- l'élaboration et la publication du dossier d'appel d'offres (DAO) pour l'acquisition des équipements et matériels de collecte et de gestion de données hydrométéorologiques dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d'influence au Niger ;
- l'acquisition des équipements et matériels de collecte et de gestion de données hydrométéorologiques dans le sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d'influence au Niger ;
- la conduite du processus de mise en place des organes de GIRE dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger ayant abouti à la mise en place de quatorze (14) AUE et de trois (03) CLE ;
- l'élaboration de la version provisoire du plan de renforcement des capacités des Organes de la GIRE ainsi que des structures compétentes en charge de la gestion et du suivi des ressources en eau de la zone d'intervention du projet ;
- l'identification des initiatives intégrées de protection et de valorisation des ressources naturelles de mise en œuvre pilote du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger ;
- le suivi de la mise en œuvre de l'Action selon les procédures administratives et financières de la Commission Européenne sous la supervision et l'encadrement du GWP-AO ;
- l'organisation des audits des comptes du projet au titre de 2020 et de 2021 ;
- la communication et l'assurance de la visibilité fréquentes et régulières sur toutes les activités du projet.

M. Maxime TEBLEKOU, Chargé Régional de Projets au sein du Secrétariat Exécutif du GWP-AO, a complété la présentation avec certaines activités de démarrage du Projet Mékrou Phase 2 -Niger menées malgré les conditions sanitaires de la pandémie de Covid 19 telles que la mise en place du personnel de l'UGP, l'élaboration des documents de mise en œuvre opérationnelle du projet (Manuel de suivi-évaluation du projet, Manuel de procédures de gestion administrative, comptable et financière du projet ; Plan de communication du Projet ; Plan de Gestion des Connaissances du Projet), l'organisation de la première réunion du CP du Projet, la création d'une page Web attachée site du GWP-AO dédiée au Projet Mékrou Phase 2 Niger, l'organisation des ateliers régionaux de lancement du projet. Cette phase de démarrage prévue pour 3 mois a pris plus de temps que prévu à cause des contraintes citées ci-dessus.

A la suite de ce complément, M. Maxime TEBLEKOU a présenté les rapports financiers du Projet ainsi que les résultats des missions des audits des comptes de 2020 et de 2021 du Projet. Ainsi, on peut retenir que des 494 596 Euros déjà reçu de l'Union Européenne par le GWP-AO, le montant des dépenses effectuées est de 386 259 Euros soit 39% du montant total de l'Action.

Pour les deux exercices de 2020 et de 2021, les auditeurs n'ont pas fait d'observations significatives. Quant aux recommandations issues de la mission d'audit de 2020, elles ont été entièrement mises en œuvre.

Par la suite, M. Maxime TEBLEKOU a présenté le plan de travail et le budget 2022 du Projet avant de mettre en exergue les principales activités planifiées pour 2022 à savoir :

- la production de la version finale du document de SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger (Fin mai 2022) ;
- l'installation complète des équipements de collecte de données hydrométéorologiques dans la zone d'intervention du projet (Fin juin 2022) ;
- le soutien à la collecte et au traitement des données hydrométéorologiques (Fin juin à Déc. 2022) ;
- l'animation et l'appui au fonctionnement des Organes de GIRE dans la zone d'intervention du projet (Fin mai 2022) ;
- le renforcement des capacités des Organes de la GIRE et des structures intervenant dans la gestion des ressources en eau de la zone d'intervention du projet (Jan à déc 2022) ;
- la mise en œuvre pilote de 3 initiatives intégrées de protection et de valorisation des ressources naturelles du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger (Fin mai à Déc 2022) ;
- le suivi et la capitalisation de la mise en œuvre de l'Action ainsi que 3 initiatives intégrées du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger, avec le partage à grande échelle des résultats de mise en œuvre du projet (Fin mai à Déc 2022) ;
- la poursuite de la mise en œuvre de l'Action selon les procédures administrative et financière de la Commission Européenne sous la supervision et l'encadrement du GWP-AO ;
- la communication et la visibilité continues de l'Action.

Le budget total du plan de travail de l'année 2022 est de **473 362 Euros**.

A la suite de la présentation du contenu de ces documents techniques et financiers de mise en œuvre de l'Action, les membres du CP ont demandé et obtenu des clarifications sur les dispositions qui sont prises pour :

- installer diligemment et très prochainement les équipements de collecte des données sur les ressources en eau dans le cadre du projet tout en veillant au renforcement des capacités des acteurs de collecte de données sur le terrain ;
- assurer un fonctionnement durable des organes de GIRE mis en place ;
- poursuivre la mise en œuvre du plan de renforcement des organes de GIRE.

Des clarifications ont été également apportées par l'UGP et le SP/ PANGIRE sur :

- les dispositions prises pour assurer une mise en œuvre effective des initiatives pilotes à Tamou avec le contexte sécuritaire qui ne cesse de se complexifier dans la commune ;
- l'organisation mise en place pour assurer une bonne capitalisation de la mise en œuvre des initiatives de mise en œuvre pilote du SAGE ;
- le budget disponible pour soutenir la tenue des prochaines sessions de la CNEA et des CREA ;
- le financement des organes GIRE mis en place ;
- la présentation des cibles dans le rapport d'activités.

Le Représentant de la DUE de Niamey a insisté sur le maintien en état des cibles du cadre de suivi des résultats du projet dont la modification est conditionnée par la mise en place d'un avenant négocié avec l'Union Européenne. Il a voulu également savoir les différentes étapes pour l'adoption du SAGE, les dispositions mises en place pour l'élaboration des rapports sur les ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou au Niger, les avancées concernant les initiatives pilotes par rapport à ce qui est retenu dans le rapport d'activités 2021.

Le SP PANGIRE a rassuré sur les dispositions prises pour une bonne consommation dans le délai du budget de l'année 2022. Aussi, a-t-il informé les membres du CP sur le déroulement en cours d'une étude stratégique sur l'évaluation de la viabilité des organes GIRE et dont la mise en œuvre des conclusions permettra de mieux faire fonctionner les organes GIRE.

Le Président et les membres du Comité de Pilotage ont insisté sur la prise en compte des dispositions conséquentes pour s'assurer d'une mise en œuvre harmonieuse des activités avec l'obtention effective des résultats escomptés d'ici fin 2022. Ils ont proposé de mettre en place une planification opérationnelle de mise en œuvre du projet jusqu'à fin juin 2023 correspondant à la fin prévue du projet. Ils ont également proposé de mettre en place un mécanisme de suivi très rapproché pour s'assurer de la mise en œuvre effective du projet. Les membres du Comité de Pilotage ont proposé la tenue d'une session extraordinaire en décembre 2021.

Sous réserve de la prise en compte des observations et améliorations apportées, les membres du CP ont adopté à l'unanimité l'ensemble des documents techniques et financiers de mise en œuvre du projet y compris le plan de travail et le budget de 2022 soumis à leur appréciation.

#### **3.4. Présentation du projet de document de SAGE du sous bassin de la Mékrou et de sa zone d'influence au Niger**

La présentation du projet de document de SAGE du sous bassin de la Mékrou et sa zone d'influence au Niger a été faite par M. Maxime TEBLEKOU. Ce dernier a d'abord rappelé qu'il s'agit d'un outil de planification de la gestion des ressources en eau de la portion nationale du sous bassin transfrontalier de la Mékrou qui dispose déjà d'un SDAGE.

Le Chargé Régional de Projets au sein du Secrétariat Exécutif du GWP-AO a également rappelé que le sous bassin transfrontalier de la Mékrou est constitué des territoires de 5 communes du Bénin (Banikoara, Karimama, Kérou, Kouandé et Péhunco), de 3 communes du Burkina Faso (Botou, Diapaga, et Tansarga) et de 3 communes du Niger (Falmey, Kirtachi et Tamou) ; et s'étale sur une superficie totale de 36 161 km<sup>2</sup>.

L'espace d'application du SAGE de la portion nigérienne du sous-bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d'influence est constitué des territoires des communes de Tamou (abritant le parc W Niger), de Falmey et de Kirtachi.

L'état des lieux de la gestion des ressources en eau dans le sous-bassin de la Mékrou a révélé des problèmes majeurs comme : i) le déficit de gouvernance des ressources en eau ; ii) la faible connaissance des ressources en eau ; iii) la faible mobilisation et valorisation des ressources en eau ; iv) la pollution des ressources en eau ; v) les inondations et la sécheresse ; vi) l'érosion des sols et le comblement des plans d'eau ; vii) les risques sanitaires et les conflits liés à la gestion et aux usages de l'eau.

Les enjeux majeurs qui découlent de l'état des lieux sont, entre autres : i) la connaissance des ressources en eau disponibles par le renforcement du dispositif de collecte de données hydrométriques et l'organisation du suivi permanent et régulier de l'évolution qualitative et quantitative des ressources en eau dans l'espace et dans le temps ; ii) la préservation et la valorisation des ressources en eau et celles naturelles associées pour soutenir le développement socio-économique dans le sous-bassin ; iii) le renforcement de la résilience des écosystèmes et des populations aux effets et impacts du changement climatique ; iv) le renforcement des capacités des parties prenantes pour une gestion durable des ressources en eau dans le sous bassin ; v) la mise en place d'un cadre opérationnel de bonne gouvernance des ressources en eau.

Au regard de ce qui précède, la vision des acteurs du secteur de l'eau consiste à faire du « *sous-bassin de la Mékrou au Niger, un espace commun de développement durable par une gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes associés, pour l'amélioration des conditions de vie et la prospérité des populations à l'horizon 2030* ».

Pour opérationnaliser cette vision à travers le SAGE, 15 programmes sont définis et déclinés en actions prioritaires suivant les quatre orientations fondamentales du SDAGE du sous bassin transfrontalier. Les orientations fondamentales du SAGE du sous-bassin de Mékrou au Niger, qui sont celles du SDAGE avec une extension de l'horizon de 2025 à 2030, sont les suivantes :

- **Orientation fondamentale n°1** : Structurer et opérationnaliser le cadre de coopération entre les 3 Etats autour de la gestion transfrontalière des ressources en eau de la Mékrou et sa zone d'influence à l'horizon 2030 ;
- **Orientation fondamentale n°2** : Organiser et renforcer la préservation et la protection durables des écosystèmes aquatiques et forestiers et des sites d'intérêt culturel (sacrés) du sous bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d'influence et améliorer l'attractivité du parc W en 2030 ;
- **Orientation fondamentale n°3** : Renforcer durablement la résilience des populations du sous bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d'influence, en assurant confortablement la couverture de leurs besoins de base (eau, assainissement, sécurité alimentaire) en 2030 ;
- **Orientation fondamentale n°4** : Promouvoir le développement des énergies renouvelables et soutenir le développement des économies locales dans toutes les communes du sous bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d'influence en 2030.

Quant aux programmes définis, ils visent dans leur ensemble à : (i) améliorer la sécurité alimentaire à travers le développement de la production agricole, animale et halieutique ; (ii) assurer l'accès universel aux services d'eau potable et d'assainissement ; (iii) protéger les ressources forestières ; (iv) pérenniser les écoulements de la Mékrou en toute période ; (v) impulser le développement local de l'espace d'application du SAGE.

Le coût de mise en œuvre du SAGE sur la période 2022-2030 est de **14 162 250 000 FCFA** soit **21 590 211 Euros**.

La mise en œuvre du SAGE pourrait être hypothéquée par divers risques notamment l'instabilité politique, la persistance de l'insécurité due aux mouvements terroristes, les changements climatiques, les conflits communautaires. A cet effet, des mesures d'atténuation allant des campagnes d'IEC à la mise en place des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sont proposées pour une mise en œuvre harmonieuse du SAGE.

### **3.5. Présentation des initiatives prioritaires de mise en œuvre pilote du SAGE du sous bassin de la Mékrou et de sa zone d'influence au Niger**

Les initiatives de mise en œuvre pilote du SAGE du sous bassin de la Mékrou au Niger ont été présentées par le Chargé Régional de Projets au sein du Secrétariat Exécutif du GWP-AO.

Ces actions prioritaires ont été validées par les parties prenantes lors des ateliers régionaux de restitution des résultats de la mission d'étude portant sur la finalisation du SAGE du sous bassin de la Mékrou. Elles visent à promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau, des écosystèmes associés et des usages de l'eau dans les villages du sous bassin de la Mékrou :

- Boumba et Bélandé pour la commune de Falmey ;
- Tondifou, Sounga Béri et Guémé pour la commune de Kirtachi ;
- Allambaré, Séno Konkédjé pour la commune de Tamou.

Ces actions prioritaires retenues s'inscrivent toutes dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Orientation fondamentale N°3 à savoir « Renforcer durablement la résilience des populations du sous bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d'influence, en assurant confortablement la couverture de leurs besoins de base (eau, assainissement, sécurité alimentaire) en 2030 ». Elles relèvent de la déclinaison des mesures et programmes de mise en œuvre du SAGE ci-après :

- P3.1. Facilitation de l'accès universel aux services d'eau potable et d'assainissement des populations;
- P3.4. Amélioration de la disponibilité et de la productivité de l'eau agricole ainsi que des rendements des productions agricoles et animales dans le sous bassin.

Le coût de réalisation des différentes initiatives selon les principes de bonne gouvernance et de renforcement de capacités des Organes de GIRE (AUE, CLE et CAE) en matière d'exercice de leurs rôles dans le sous bassin de la Mékrou s'élève à **183.117.500 F CFA soit 279 161 euros**.

Pour ce qui concerne la Commune de Tamou, il est envisagé de poursuivre les discussions avec les autorités locales sur la faisabilité des activités prévues compte tenu du contexte sécuritaire ou de la possibilité de mener des activités ponctuelles intégrées en s'appuyant sur l'expertise locale et les populations résidentes ou des actions de renforcement des capacités des acteurs sur des thématiques de GIRE.

#### 4. Principales décisions et recommandations de la 2<sup>ème</sup> réunion du CP

Sous-réserve de la prise en compte des amendements et réajustements proposés, les membres du Comité de Pilotage du Projet Mékrou Phase 2 Niger décident de l'adoption :

- de l'ordre du jour et de l'agenda réaménagé de la 2<sup>ème</sup> réunion du CP ;
- du compte rendu et de l'état de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la 1<sup>ère</sup> réunion du Comité de Pilotage du projet ;
- des rapports d'exécution technique des activités de 2020 et de 2021 ;
- des rapports d'exécution financière des activités de 2020 et de 2021 ;
- des rapports d'audits des comptes du projet des exercices de 2020 et de 2021 ;
- du plan de travail et du budget de 2022 du projet.

Les membres du Comité de Pilotage du Projet Mékrou Phase 2 Niger recommandent :

- de veiller à la réalisation effective des actions concrètes inscrites dans les documents techniques et financiers des initiatives prioritaires de mise en œuvre pilote du SAGE ;
- de prendre les dispositions nécessaires pour l'installation très prochaine des équipements de collecte de données sur les ressources en eau sur terrain avec la tenue des sessions de renforcement des capacités des acteurs en vue de produire les rapports prévus à cet effet dans le cadre de logique du projet ;
- d'élaborer un calendrier précis, réaliste et réalisable de mise en œuvre du projet d'ici fin juin 2023 en renforçant le mécanisme de suivi rapproché ;
- de poursuivre et conclure les discussions avec les autorités de la commune de Tamou sur la mise en œuvre des activités réalisables d'ici fin juin 2023 en tenant compte du contexte sécuritaire ;
- au SP/ PANGIRE et à l'UGP de prendre les contacts nécessaires avec les partenaires techniques et financiers y compris notamment la coopération suisse et celle allemande pour une meilleure compréhension des processus de planification de l'aménagement de l'espace partagé entre le Bénin, le Nigéria et le Niger dont fait partie la zone du projet en vue du développement des synergies nécessaires et pertinentes avec le projet et la consolidation de ses acquis et résultats ;
- au MHA/ SP PANGIRE de poursuivre les efforts en cours en vue d'une mobilisation effective des ressources nécessaires pour assurer les activités liées à la connaissance et au suivi des ressources en eau du sous bassin de la Mékrou au Niger ;
- au MHA/ SP PANGIRE de mettre en place un plan de renforcement continu des capacités des organes qui sont mis en place en vue d'assurer leur durabilité tout en veillant à la mobilisation des ressources requises pour sa mise en œuvre ;
- de tenir une réunion extraordinaire du Comité de Pilotage en décembre 2022 ;
- d'envisager la possibilité de tenir la prochaine réunion du Comité de Pilotage à Tillabéry ;
- de faire le point de la consommation des lignes budgétaires allouées pour les cadres de concertations au titre de 2022 et dégager le reliquat comme contribution à la tenue des sessions de la CNEA et des CREA pour le compte de la même année.

## **5. Conclusion et clôture de la réunion**

Somme toute, la deuxième réunion du CP du Projet Mékrou Phase 2 Niger s'est bien déroulée et les différents résultats attendus ont été atteints. Les membres du CP ont encouragé le Secrétariat Permanent du PANGIRE NIGER et l'UGP à une mise en œuvre harmonieuse du plan de travail et du budget de l'année 2022.

Le Président du Comité a remercié tous les membres et a souhaité un bon retour à chacun/e.

## Annexe 1 : Liste des membres du CP ayant pris part à la 2<sup>ème</sup> réunion



République du Niger  
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement



Financé par l'Union Européenne



Global Water  
Partnership  
West Africa

Partenariat National de l'Eau (PNE) Niger

Mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau de  
l'Afrique de l'Ouest

Eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous bassin de la Mékrou au Niger « Projet Mékrou Phase 2 – NIGER »  
Secrétariat Permanent du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/PANGIRE NIGER)

### Liste de Présence

Objet: Deuxième Session du Comité de Pilotage

Date: 13/05/2022

Lieu : Dosso

N°	Noms et Prénoms	Titre/Fonction	Structure	Tel.	E-Mail	Signature
1	NAZOUMOU YAHAYA	Président PNE-NIGER	PNE-NIGER	90 02 0852	nazeumou@gmail.com	
2	Mme ABASS OUMÉIA	cadre IDEF	MH/A	98554226	Oumiasani74@gmail.com	
3	M. Ousmane Amina	Chef de dépt Legislation	SP/Pangire MH/A	96964849	amytawara8@gmail.com	
4	Sidi Coulibaly	Communicateur	GWPAO	+226702341 04	sidi.coulibaly@supao.org	
5	Rabiou Hachirou	Chef Département Suivi et Evaluation	SP/PANGIRE	96966236	harabiou@yahoo.fr	
6	Abdoulaye Adamou	Chef Département GIRE	SP/PANGIRE MAHA	96492914	zanguia@yahoo.fr	
7	Sandra Issouf	SP/PANGIRE	MH/A	96967754	sandraissouf@gmail.com	

8	TEBLEKOU Maxime	Charge de Projet	GWP-AO	+2266400 6668	maxime.teblekou@ gwpao.org	<del>teblek</del>
9	PAROUS ROCESS	Chargé de Programme	DUÉ	+227 70 27 1991	PAROUS-ROCESS@ EAS-EUROPA-EU	<del>ro</del>
10	Halilou Azizou	SGA	Gouvernement DSSO	96123748	nomaouallasau5@ gmail.com	<del>Halilou</del>
11	Mamoudou Adamou	Directeur	DRHA/DSSO	96883686	mam.adamou@ gmail.com	<del>Mam</del>
12	DAMBO Lawali	Représentant de l'UAM	UAM	96016994	lawali.dambo@ gmail.com	<del>Lawali</del>
13	HOUANJE K Armand	Secrétaire Exécutif	GWP-AO	+226 70 200323	armant.houanje @gwpao.org	<del>houanje</del>
14	Issoufou Oumarou	PCR/IT	CRIT/IT	96556738	issoufou@ yahoo.fr	<del>issouf</del>
15	Ibrahim Gueno M. Hadi	1 <sup>er</sup> Vice CR DSSO	CR/DSSO	89693969	gueno-hadi@ yahoo.fr	<del>Ibrahim</del>
16	Nanna Naman	SG	DRHA	96997601	mamanenanna28@ yahoo.com	<del>Nanna</del>
17	Aminou Oualatchi	Agent de saisie	SP/PANGIRE	88034433	aziziaminou46@gmail.com	<del>Aminou</del>
18	Farouk Varius	Assi. Supr. Adm. (Int.) Finances	Projet Teknou	96527226	farouk.varius	<del>Farouk</del>
19						

## Annexe 2 : Ordre du jour et Agenda de la 2ème réunion du CP du Projet

Horaires	Activités	Présentateurs/ Facilitateurs
<b>Arrivée et inscription des participants</b>		
08:30-09:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrivée et installation des participants</li> <li>• Inscription des participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SP/ PANGIRE/UGP</li> </ul>
<b>Session 1 : Mise en route de la 2ème réunion du Comité de Pilotage</b>		
09:00-10:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mot de bienvenue du SP/ PANGIRE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétaire Permanent du PANGIRE</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mot du GWP-AO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétaire Exécutif du GWP-AO</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mot de l'Union Européenne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef de la Délégation DUE de Niamey</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discours d'ouverture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétaire Général du MH/A, Président du CP</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tour de table des participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation, amendement et adoption de l'ordre du jour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SG du MH, Président du CP</li> <li>• Tous</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Photo de groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous</li> </ul>
<b>Session 2 : Examen des documents de mise ne œuvre du Projet</b>		
10:30-11:45	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et examen de l'Etat de mise en œuvre des recommandations de la première réunion du CP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GWP-AO</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et examen des rapports techniques (2020 et 2021) de mise en œuvre du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GWP-AO</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et examen des rapports financiers (2020 et 2021) de mise en œuvre du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GWP-AO</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et examen du plan de travail et du budget 2022 du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GWP-AO</li> </ul>
11:45-13:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions et recommandations</li> <li>• Fin de la réunion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse des conclusions et recommandations de la réunion du CP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SP/ PANGIRE</li> <li>• Tous</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discours de clôture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétaire Général du MH/A, Président du CP</li> </ul>